

**CONCOURS DE RECRUTEMENT D'INFIRMIER(E)S
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

ACADEMIES DU REGROUPEMENT EST

Concours unique sur titres

Session 2020

Vendredi 3 avril 2020 de 9H00 à 12H00

ÉPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITÉ

Durée : 3 heures (Coefficient : 1)

**Réponse(s) à une ou plusieurs questions concernant l'exercice de la profession
d'infirmier.**

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la **copie** (ou des copies) **modèle CMEN** mise(s) à votre disposition.

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (ou des copies) que vous remettrez en fin d'épreuve mènera à l'annulation de votre copie.

Si la rédaction de votre devoir vous impose de mentionner des noms de personnes ou de villes, non précisées dans le sujet, vous utiliserez des lettres pour désigner ces personnes ou villes (A..., Y..., Z....).

Les candidats ne doivent pas quitter la salle avant **2h00** de composition.

Ce sujet comporte 3 pages (page de garde incluse). Vérifiez que le sujet est complet.

QUESTIONS DE CONNAISSANCES

Question n°1 :

Citez 6 maladies infectieuses à éviction scolaire obligatoire.

Question n°2 :

Dans le cadre de vos missions d'infirmier de l'Education Nationale, vous êtes amené à gérer les urgences vitales (physiques et psychiques).

Citez les 2 autres types d'urgences que vous pouvez rencontrer.

Question n°3 :

Un professeur des écoles vous sollicite pour une recrudescence de pédiculose dans sa classe : quels conseils doivent être donnés aux parents et aux élèves ?

ETUDES DE CAS

Vous traiterez les deux sujets de rédaction.

Etude de cas n°1 :

Vous êtes informé d'absences d'élèves dues à plusieurs cas de gastro-entérite dans votre établissement scolaire :

- Quels sont les trois gestes barrières décrits par l'ARS (Agence Régionale de Santé) ?
- Comment contribuez-vous à mettre en œuvre ces recommandations dans votre établissement ?
- Quels conseils pouvez-vous apporter aux personnels d'entretien et de restauration ?

Etude de cas n°2 :

Une jeune fille en lycée professionnel, formation seconde professionnelle chaudronnerie, se présente à l'infirmerie. Elle vous fait part de son souhait d'arrêter sa formation en raison de moqueries récurrentes de la part des garçons qui sont majoritaires dans sa classe.

1. Quelle conduite à tenir dans l'immédiat proposez-vous ?
2. Vous souhaitez mettre en place un projet à moyen et long terme sur l'égalité filles-garçons. Situez le cadre institutionnel. Indiquez et détaillez chacune des étapes de votre démarche ainsi que le contenu du projet.